



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 10 juin 2023

SUD éducation appelle à dire NON au Pacte !

Alors que les textes réglementaires concernant les parties Socle et Pacte des annonces salariales n'ont toujours pas été publiés, le ministère prend de l'avance et tente déjà d'imposer le Pacte aux personnels.

Dans les académies, des consignes ont été envoyées aux chef-fes d'établissement pour qu'ils et elles démarchent les personnels dans la plus grande précipitation sans pouvoir leur dire exactement à quoi ils s'engagent.

Dans les lycées professionnels, c'est un pacte non sécable qui est proposé aux personnels alors même qu'aucun texte réglementaire ne mentionne cette spécificité.

Le Pacte constitue une attaque contre nos statuts, une dégradation de nos conditions de travail et fragilise les équipes et aggrave les inégalités salariales. Il fait peser la responsabilité des suppressions de poste et du manque de personnels sur les équipes et conduit à bloquer le mouvement.

La forte mobilisation des personnels contre la réforme des retraites a mis en lumière la question des salaires. Face à l'inflation et au décrochage salarial dû au gel du point d'indice, il faut de vraies augmentations salariales avec une indexation du point d'indice sur l'inflation et un rehaussement en urgence des grilles pour les personnels les plus précaires. Les annonces salariales "Socle", c'est-à-dire inconditionnelles, sont très insuffisantes et ne permettent pas de combler les effets de l'inflation.

C'est pourquoi SUD éducation appelle les personnels à se réunir en Assemblée générale et en heure d'information syndicale pour refuser collectivement le Pacte.

SUD éducation met à disposition des équipes des motions à faire voter et à présenter dans les Conseils d'Administration des EPLE et dans les Conseils d'école pour dire "NON au Pacte".

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

